

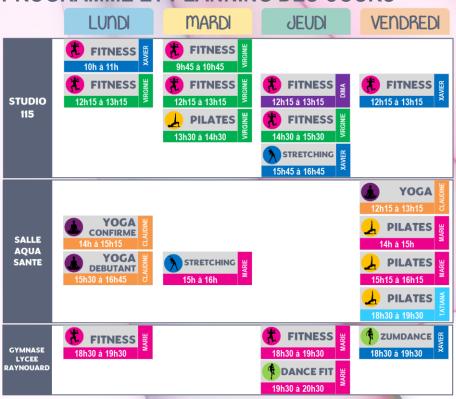
Association Détente & Loisirs



PROGRAMME SAISON 2025 - 2026

BrignoleS





1 planning par mois 20h par semaine

- ▶ 6 profs
- ▶ ACCÈS ILLIMITÉ à tous les cours
- Tarif à l'année : 160€



Art 1 - La condition d'âge minimale pour adhérer est de 16 ans.

Art 2 - Les adhérents doivent nous assurer de leur aptitude médicale à la pratique des séances de gymnastique. Un questionnaire de santé est demandé à tout adhérent à l'inscription. (Pensez à porter une bouteille d'eau pour vous hydrater pendant la séance).

Art 3 - Le paiement de l'adhésion et le dossier complet d'inscription, sont à remettre dès le deuxième cours. Une fois le dossier enregistré nous vous remettrons une carte de membre de l'association (Les chèques seront établis à l'ordre DETENTE ET LOISIRS). Les règlements en espèces seront encaissés en une seule fois. Aucune partie de règlement ne sera remboursée en cours d'année.

Art 4 - Les cours se déroulent soit au Studio 115, soit à la salle Aqua Santé soit à la salle de danse du Gymnase du Lycée Raynouard, à Brignoles. La tenue vestimentaire est libre et au goût de chacun(e). Toutefois, il est important de maintenir la propreté des salles mises à notre disposition par la Mairie, en se présentant avec « des chaussures de sport propres ». L'association se réserve le droit de limiter l'accès à la salle en cas de

Art 5 - Les enfants ne sont pas autorisés à assister aux séances de gymnastique pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Art 6 - Les horaires des cours doivent être respectés pour bénéficier de la période d'échauffement qui limite les problèmes articulaires et musculaires.

Art 7 - Les animateurs encadrant les séances sont tous diplômés. Notre association permet aux animateurs de suivre des stages en « formation continue ».

Art 8 - Les adhérents s'engagent à respecter les locaux, le matériel mis à disposition, les animateurs, les membres du bureau et les autres adhérents. La convivialité qui entoure les séances de travail ne doit pas conduire à importuner les adhérents ou les animateurs. Tout manquement à cet article pourra entraîner une exclusion de l'association.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Détente et Loisirs / Chez Mme Elisabeth Texier, Chemin de San Sumian – 83170 BRIGNOLES – Association déclarée - SIRET 40969315700052 Adèle Bernard est responsable du traitement de données et Data Protection Officer. Les données personnelles (nom, prénom, téléphone et email ne sont demandées qu'à titre indicatif. Nous ne conservons pas ces données une fois la saison écoulée. L'email est demandé afin de vous communiquer des informations en temps réel sur les activités de l'association. Il sera éventuellement utilisé au début des prochaines saisons pour vous annoncer le nouveau programme. Seul le conseil d'administration de l'association aura accès à ces données. Toutes ces données ne seront jamais communiquées à des tiers. Vous pouvez à tout moment nous notifier votre souhait que nous supprimions ces informations vous concernant, selon les coordonnées communiquées.

CONTACT / RENSEIGNEMENTS











Association Détente & Loisirs



INSCRIPTION 2025 - 2026

BRIGNOLES

(Une par adhérent, à remplir en lettre capitale)

| | COTISATION ANNUELLE | | 1 adhésion = 160 €* | |
|---|--|----------------|--|--|
| | Cochez la cotisation choisie et le mode de paier | ment : | *Comprenant l'assurance et la carte de men | |
| | 160 € pour 1 adhérent | | Pura Lour Inscriptions | |
| | 280 € pour un couple d'adhérents ou E | Duo mère-fille | Nom | |
| | Paiement en 1 chèque à l'ordre de « D Paiement en 3 chèques à l'ordre de « (3 chèques : 60€ 50€ 50€) | | Prénom Téléphone Email Adresse | |
| | NOM: | | | |
| | PRÉNOM : | | | |
| | TÉLÉPHONE : | | | |
| | EMAIL (écrire en majuscule svp) : | | | |
| PIÈCES NÉCESSAIRES ET OBLIGATOIRES • La fiche d'inscription ci-dessus complétée • Un questionnaire de santé • Le règlement Aucune inscription incomplète ne pourra être acceptée RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL □ Je certifie avoir lu le traitement des données de l'association et je l'approuve. (Cocher la case) RÈGLEMENT INTÉRIEUR □ Je certifie avoir lu le règlement intérieur et je l'approuve. (Cocher la case) | | | | |
| AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE Je soussignée, Mme, Mr, accepte d'être photographié(e) et/ou filmé(e) par l'association Détente & Loisirs, aux fins de publications sur leur site internet et leur page Facebook, ainsi que sur tout autre support permettant de communiquer auprès du grand public. Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect des droit à l'image et au respect de la vie privée, L'association Détente & Loisirs s'engage à ne diffuser que des images ne nuisant pas à mon intégrité, Je m'engage à signaler à la personne qui prend des photos et vidéos mon désaccord. J'accorde cette autorisation à titre gracieux, Fait à:Le: | | | | |
| / | an a | Po | our servir et valoir ce que de droit e la mention « bon pour accord » | |
| | | | | |